



## Commission de la jeunesse

### 3321 - Soutien aux collectivités locales et aux associations

### Activités socio-éducatives en faveur des jeunes du Bas-Rhin

### Rapport n° CP/2012/53

**Service gestionnaire :**  
Service de la jeunesse

**Résumé :**

Le présent rapport soumet à votre approbation le soutien financier apporté par le Département aux Animations de Fin d'Année.

### Soutien aux Animations de Fin d'Année (AFA) :

Le dispositif « Animations de Fin d'Année », est un dispositif relevant de la politique de la ville, mis en place par l'Etat. Depuis 1998, le Conseil Général participe financièrement à diverses animations et manifestations organisées dans certains quartiers de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Les dossiers concernant les animations socio-éducatives ont été examinés par un comité technique associant la Ville de Strasbourg, la C.U.S, l'Etat et le Département.

Pour les dossiers faisant l'objet d'un avis favorable, le comité s'est assuré que le projet répond aux différents critères et a proposé un plan de financement qui doit permettre la réalisation de l'action.

Le Conseil Général soutient des projets qui répondent aux critères suivant :

- actions qui participent à la prévention de la délinquance
- actions développant des notions d'éducation, de solidarité et d'intégration
- actions favorisant la couverture de l'ensemble des quartiers et communes de la CUS

Les propositions sont reprises dans les tableaux joints en annexe.

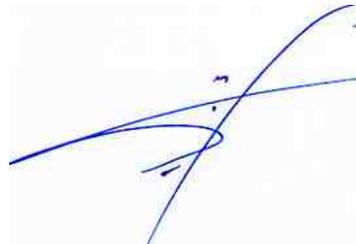
Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15014	65-65734-33	130 000,00 €	130 000,00 €	1 500,00 €
21102	65-6574-33	880 000,00 €	880 000,00 €	15 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 16 500 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés au titre de l'aide aux Animations de Fin d'Année (AFA), conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental.*

Strasbourg, le 21/12/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL